



## ARRETE N° 2011-29

### Arrêté portant sur la fermeture d'un poteau d'incendie

**Le Maire de la commune de Nonglard,**

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2011 146-0005 portant sur la restriction des usages de l'eau.

**Vu** l'implantation des poteaux d'incendie mentionnés ci-dessous :

N°6 - espace jeux, route de Monthoux

N°13 - vers le 147, route de chez Cruz

N°14 - vers le 176, montée du Château

**Vu** les distances inférieures à 200 mètres des poteaux d'incendie précités, au droit du 225, montée du Château

**Vu** l'information par la CCFU d'une fuite importante au niveau du poteau d'incendie n°12, vers le 225, montée du Château.

### ARRETE

#### Article 1

##### **Mesures applicables :**

Le poteau d'incendie n°12, vers le 225, montée du Château, sera neutralisé par le service de l'eau de la CCFU qui fermera la vanne d'alimentation.

#### Article 2

##### **Période d'application :**

Le poteau d'incendie n°12, vers le 225, montée du Château, restera neutralisé le temps nécessaire à la réduction de la fuite engendrée par le déplacement de celui-ci lors des travaux sur la propriété de la Résidence du Château.

#### Article 3

Le présent arrêté sera notifié et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Haute-Savoie
- S.D.I.S.
- C.P.I. Sillingy
- Agence LAMY - Annecy

Fait à Nonglard, le 6 juin 2011

Le Maire  
Eric Labaz

